

## LA FORMATION PROFESSIONNELLE EN SUISSE

### 1 Le système suisse de formation professionnelle

#### 1.1 Les jalons dans la perspective de la loi sur la formation professionnelle

- 1.1.1 Les débuts au 19<sup>e</sup> siècle
- 1.1.2 La première loi sur la formation professionnelle de 1930
- 1.1.3 La deuxième loi sur la formation professionnelle de 1963
- 1.1.4 La troisième loi sur la formation professionnelle de 1978

#### 1.2 La loi sur la formation professionnelle en vigueur

- 1.2.1 La quatrième loi sur la formation professionnelle de 2002
- 1.2.2 L'intégration de tous les domaines de la formation professionnelle
- 1.2.3 La formation professionnelle initiale de deux ans avec attestation fédérale AFP
  - L'introduction de la formation professionnelle initiale de deux ans
- 1.2.4 L'évolution se poursuit

#### 1.3 La formation professionnelle dans le système éducatif suisse

- 1.3.1 Le système éducatif suisse
- 1.3.2 **Le système de formation professionnelle** (MFE, p. 175)
- 1.3.3 La formation professionnelle initiale

#### 1.4 L'élaboration d'une ordonnance de formation

- 1.4.1 **La formation professionnelle et l'employabilité** (MFE, p. 206)
- 1.4.2 **Les prescriptions relatives à la formation professionnelle** (MFE, pp. 102, 218)
  - Les moyens de planification
- 1.4.3 **Le modèle orienté vers les compétences opérationnelles** (MFE, p. 103)
- 1.4.4 **Le modèle compétences-ressources (CoRe)** (MFE, p. 105)
- 1.4.5 Les compétences opérationnelles
  - 1.4.5.1 **Les compétences opérationnelles** (MFE, p. 141)
  - 1.4.5.2 **Les quatre dimensions d'une compétence opérationnelle** (MFE, p. 104)
  - 1.4.6 **Les éléments de la formation professionnelle initiale** (MFE, p. 32)
- 1.4.7 Les commissions suisses pour le développement professionnel et la qualité CSDP&Q

#### 1.5 Les organes responsables et les autorités

- 1.5.1 La Confédération
- 1.5.2 **La législation fédérale** (MFE, p. 217)
  - Le système de la formation professionnelle suisse
- 1.5.3 **La collaboration entre l'État et les OrTra** (MFE, p. 205)
- 1.5.4 La coordination de la formation professionnelle par la CSFP
- 1.5.5 Les organismes chargés de la formation professionnelle
  - Évolution depuis 1904
- 1.5.6 CSFO – Prestations d'information pour la formation professionnelle

#### 1.6 Les cantons

- 1.6.1 La législation cantonale
  - Le système de la formation professionnelle suisse
- 1.6.2 **Les tâches d'exécution des cantons** (MFE, p. 207)
- 1.6.3 Les tâches des offices de la formation professionnelle
- 1.6.4 La surveillance de l'apprentissage
  - Les conseillers et conseillères en formation

#### 1.7 Le financement de la formation professionnelle

- 1.7.1 Les prestations et les organes responsables
- 1.7.2 Les dépenses des pouvoirs publics
- 1.7.3 Les fonds en faveur de la formation professionnelle
- 1.7.4 Les coûts de la formation professionnelle initiale
  - Parts respectives du privé et du public

- 1.7.5 Exemple de calcul des coûts d'une entreprise formatrice (MFE, p. 200)
- 1.7.6 Le financement des cours interentreprises
- 1.7.7 Les subventions en faveur de projets de développement et de prestations particulières
- 1.7.8 Les bourses et les prêts

## 1.8 L'eupérisation de la formation professionnelle

- 1.8.1 Le processus de Copenhague
  - 1.8.1.1 Le processus de Copenhague
  - 1.8.1.2 Les instruments du processus de Copenhague
  - 1.8.1.3 L'Europass
- 1.8.2 Le cadre national de qualification
- 1.8.3 La formation professionnelle suisse à l'échelle internationale
  - 1.8.3.1 CNC et CEC
  - 1.8.3.2 Suppléments descriptif du certificat  
Formation professionnelle initiale
  - 1.8.3.3 Supplément au diplôme  
Formation professionnelle supérieure
- 1.8.4 supplementprof.ch  
Supplément descriptif du certificat et supplément au diplôme

## 2 Les lieux de formation et les procédures de qualification

### 2.1 Le système dual

- 2.1.1 Les trois lieux de formation (MFE, p. 189)

### 2.2 L'entreprise formatrice et les cours interentreprises

- 2.2.1 L'entreprise formatrice
- 2.2.2 De l'entreprise à l'entreprise formatrice (MFE, pp. 27 et 31)
- 2.2.3 Les réseaux d'entreprises formatrices (MFE, p. 193)
- 2.2.4 Les cours interentreprises (MFE, p. 211)

### 2.3 L'école professionnelle

- 2.3.1 L'école professionnelle (MFE, p. 210)
- 2.3.2 La formation scolaire à l'école professionnelle
- 2.3.3 Les cours facultatifs et les cours d'appui
- 2.3.4 Les différents modèles d'organisation de l'enseignement (MFE, p. 190)

### 2.4 L'enseignement de la culture générale et l'enseignement menant à la maturité professionnelle

- 2.4.1 Le plan d'études cadre pour l'enseignement de la culture générale (PEC-ECG)
- 2.4.2 Les voies menant à la maturité professionnelle
- 2.4.3 La valeur de la maturité professionnelle
- 2.4.4 La maturité professionnelle du point de vue des entreprises formatrices
- 2.4.5 L'articulation de l'enseignement de culture générale

### 2.5 Les formations initiales en école (FIE)

- 2.5.1 Les formations initiales en école (FIE)
- 2.5.2 Comparaison entre l'apprentissage et les formations en école  
Part des nouvelles entrées en 2013

### 2.6 Les procédures de qualification

- 2.6.1 Le déroulement et les formes de l'examen final (MFE, p. 195)
- 2.6.2 Les formes et les critères de qualité des PQ (MFE, p. 196)
- 2.6.3 Les différents types de procédures de qualification (MFE, p. 197)
- 2.6.4 Les formes de l'examen final
- 2.6.5 Les experts et expertes aux procédures de qualification  
Art. 50 LFPr
- 2.6.6 La répartition des tâches et les coûts des procédures de qualification  
Partenaires, entreprises formatrices et personnes en formation

<b>2.7</b>	<b>Les autres procédures de qualification</b>	
2.7.1	La reconnaissance des acquis	
2.7.2	La validation des acquis	
2.7.3	L'examen final sans apprentissage	
<b>3.</b>	<b>Les processus d'apprentissage dans l'entreprise</b>	
<b>3.1</b>	<b>La sélection</b>	
3.1.1	La sélection	
	L'importance de la sélection pour les jeunes	
3.1.2	Les conditions préalables (prérequis)	(MFE, p. 122)
	Les critères de sélection	
3.1.3	Le profil d'exigences	(MFE, p. 55)
	Les outils de sélection des personnes à former	
3.1.4	Le stage d'observation	(MFE, pp. 77-80)
<b>3.2</b>	<b>Le contrat d'apprentissage</b>	
3.2.1	Le contrat d'apprentissage	(MFE, p. 220)
3.2.2	Les relations d'apprentissage	(MFE, p. 93)
3.2.3	La modification du contrat d'apprentissage	
3.2.4	La résiliation du contrat d'apprentissage	
<b>3.3</b>	<b>L'insertion dans l'entreprise formatrice</b>	
3.3.1	Le concept d'information au sein de l'entreprise	(MFE, p. 271)
3.3.2	La préparation et le déroulement du temps d'essai	(MFE, p. 89)
3.3.3	Le premier jour de la formation – exemple	(MFE, p. 114)
3.3.4	Les travaux dangereux – mesures d'accompagnement	
3.3.4.1	Bases légales	
3.3.4.2	Mise en œuvre dans les entreprises formatrices	
3.3.4.3	Nouvelle autorisation de former délivrée par l'office de la formation professionnelle	
<b>3.4</b>	<b>La QualiCarte</b>	
3.4.1	La QualiCarte	(MFE, p. 43)
3.4.1.1	La QualiCarte	
	Développement de la qualité dans l'entreprise formatrice	
3.4.1.2	La QualiCarte (texte)	(MFE, pp. 46-49)
à		
3.4.1.5		
3.4.1.6	La QualiCarte – Engagement	
3.4.1.7	La QualiCarte – Début de la formation	
3.4.1.8	La QualiCarte – Formation	
3.4.1.9	La QualiCarte – Engagement et conclusion	
<b>3.5</b>	<b>Les multiples fonctions des formateurs/trices en entreprise</b>	
3.5.1	Les formateurs et formatrices dans leur activité quotidienne	(MFE, p. 247)
3.5.2	La planification d'un projet	
3.5.2.1	La planification d'un projet	
3.5.2.2	La planification d'un projet au moyen de la méthode des six étapes	(MFE, p. 234)
3.5.3	La méthode d'instruction	(MFE, p. 233)
	Transmission de connaissances et de savoir-faire	
3.5.4	La méthode des six étapes (apprentissage autonome)	(MFE, p. 234)
	Transmission de connaissances et de savoir-faire	
3.5.5	Les ressources nécessaires dans les situations d'action	(MFE, p. 106)
	Exemple fondé sur le modèle CoRe	
3.5.6	L'adolescence	(MFE, pp. 263-264)

- 3.6 La planification de la formation dans l'entreprise**
- 3.6.1 La planification de la formation initiale dans l'entreprise (MFE, p. 101)
- 3.6.2 La planification de la formation initiale dans l'entreprise: exemples et formulaires
- 3.6.2.1 Exemple 1: contrôle des objectifs d'apprentissage coiffeuse/coiffeur CFC) (MFE, p. 108)
- 3.6.2.2 Exemple 2: programme de formation dans l'entreprise (MFE, p. 111)
- 3.6.2.3 Exemple 3: programme individuel de formation (MFE, p. 109)
- 3.6.2.4 Exemple 4: formulaire programme individuel (MFE, p. 112)
- 3.6.3 La documentation Formation professionnelle initiale Profession XY (MFE, p. 133)
- 3.7 Les rapports de formation et d'apprentissage**
- 3.7.1 Le rapport de formation (MFE, pp. 127-130)
- 3.7.2 Le dossier de formation  
Moyen de soutenir la formation en entreprise
- 3.7.3 Le rapport d'apprentissage  
Élément du dossier de formation
- 3.7.4 Le formulaire «Vue d'ensemble des rapports d'apprentissage»
- 3.7.5 L'utilisation du feed-back (MFE, p. 270)
- 3.7.6 Quelques règles pour un feed-back constructif (MFE, pp. 270-271)
- 3.7.7 La pratique réflexive (MFE, p. 253)
- 3.8 Évaluer et examiner**
- 3.8.1 La préparation de l'examen final
- 3.8.1.1 Conseils aux candidat-e-s (1/2)
- 3.8.1.2 Conseils aux candidat-e-s (2/2)
- 3.8.2 La peur des examens et les symptômes de stress (MFE, p. 267)
- 3.8.3 Les trois fonctions de l'évaluation (MFE, pp. 255-256)
- 3.8.4 La taxonomie des objectifs d'apprentissage (MFE, p. 259)
- 3.9 Le certificat d'apprentissage**
- 3.9.1 Le certificat d'apprentissage: structure (MFE, p. 162)
- 4. Le choix d'une profession et les mesures d'insertion**
- 4.1 Le choix d'une profession**
- 4.1.1 Les possibilités de passage au degré secondaire II
- 4.1.2 Le choix d'une profession
- 4.1.3 L'itinéraire du choix professionnel
- 4.1.4 La candidature
- 4.1.5 Les 22 champs professionnels
- 4.1.6 Les prestations de l'orientation professionnelle, universitaire et de carrière
- 4.1.7 Les principales sources d'information
- 4.2 Une profession ouvre des perspectives**
- 4.2.1 Des qualifications professionnelles aux compétences individuelles
- 4.2.2 Les professionnels qualifiés: la polygraphe
- 4.2.3 Les fonctions évoluent sous l'effet du changement
- 4.2.4 Les exigences posées aux professionnels qualifiés
- 4.2.5 Les professionnels qualifiés: la classe des menuisiers
- 4.2.6 Une fois la formation professionnelle initiale achevée
- 4.2.7 Les perspectives offertes par l'apprentissage
- 4.2.8 Les professionnels qualifiés: Irma Dütsch, cuisinière
- 4.2.9 Les professionnels qualifiés: Adrian Frutiger, typographe

### **4.3 Les mesures d'insertion et de soutien**

- 4.3.1 L'encadrement individuel
  - 4.3.1.1 Mesures et recommandations (1/2)
  - 4.3.1.2 Mesures et recommandations (2/2)
- 4.3.2 Les différentes solutions transitoires
- 4.3.3 Les offres de formation transitoires

### **4.4 Compensation des désavantages pour les personnes handicapées dans la formation professionnelle**

- 4.4.1 Compensation des désavantages pour les personnes handicapées dans la formation professionnelle
- 4.4.2 Rapport de projet Compensation des désavantages
  - 4.4.2.1 Personnes handicapées dans la formation professionnelle (1/3)
  - 4.4.2.2 Personnes handicapées dans la formation professionnelle (2/3)
  - 4.4.2.3 Personnes handicapées dans la formation professionnelle (3/3)
- 4.4.3 Recommandation de la CSFP
  - 4.4.3.1 Personnes handicapées dans la formation professionnelle (1/2)
  - 4.4.3.2 Personnes handicapées dans la formation professionnelle (2/2)

## **5. Les responsables de la formation professionnelle**

### **5.1 Vue d'ensemble**

- 5.1.1 Les catégories de responsables de la formation professionnelle

### **5.2 Les formateurs/trices actifs dans les entreprises formatrices et dans les cours interentreprises**

- 5.2.1 Les formateurs et formatrices en entreprise
  - Art. 44 LFP
- 5.2.2 La formation des formateurs/trices en entreprise
  - 5.2.2.1 La formation des formateurs/trices en entreprise
  - 5.2.2.2 La formation des formateurs/trices en entreprise (MFE, p. 35)
  - 5.2.2.3 La formation des formateurs/trices en entreprise (MFE, p. 219)
- 5.2.3 Le plan d'études cantonal pour le cours de base de 40 heures
  - 5.2.3.1 Le plan d'étude cantonal – cours de 40 heures
  - 5.2.3.2 à
  - 5.2.3.5 Le plan d'étude cantonal: compétences attendues (1/4 à 4/4) (MFE, pp. 38-41)
- 5.2.4 Les formateurs et formatrices dans les cours interentreprises et dans les écoles de métiers
  - Art. 45 OFPr

### **5.3 Les enseignants des écoles professionnelles**

- 5.3.1 Les enseignants chargés des connaissances professionnelles – activité principale
- 5.3.2 Les enseignants chargés des connaissances professionnelles – activité accessoire
- 5.3.3 Les enseignants chargés de la branche ICA – activité principale ou accessoire
  - Formation commerciale initiale
- 5.3.4 *N'existe pas en français*
- 5.3.5 Les enseignants chargés de la culture générale – activité principale ou accessoire
- 5.3.6 Les enseignants chargés de la branche E&S – activité principale ou accessoire
  - Formation commerciale initiale
- 5.3.7 Les enseignants chargés de branches de la maturité professionnelle
- 5.3.8 Les enseignants chargés du sport dans la formation professionnelle initiale

### **5.4 Les enseignants des écoles supérieures**

- 5.4.1 Les enseignants actifs dans les écoles supérieures – activité principale
- 5.4.2 Les enseignants actifs dans les écoles supérieures – activité accessoire

## **6. Le degré tertiaire et la formation continue**

### **6.1 Vue d'ensemble**

- 6.1.1 Le degré tertiaire et la formation continue
- 6.1.1.1 Vue d'ensemble
- 6.1.1.2 Vue d'ensemble
- 6.1.2 Les possibilités de formation continue au degré tertiaire  
Exemple: dessinateur ou dessinatrice CFC, orientation génie civil

### **6.2 La formation professionnelle supérieure**

- 6.2.1 Les composantes de la formation professionnelle supérieure  
Tertiaire A et tertiaire B

### **6.3 Les titres délivrés**

- 6.3.1 Les formes de la formation professionnelle supérieure
- 6.3.1.1 Tertiaire B
- 6.3.1.2 Les examens professionnels fédéraux
- 6.3.1.3 Les examens professionnels fédéraux - exemples
- 6.3.1.4 Les examens professionnels fédéraux supérieurs
- 6.3.1.5 Les examens professionnels fédéraux supérieurs - exemples
- 6.3.1.6 Les diplômes ES reconnus par la Confédération
- 6.3.1.7 Les diplômes ES reconnus par la Confédération - exemples

### **6.4 Les hautes écoles spécialisées**

- 6.4.1 Les titres délivrés par les hautes écoles spécialisées
- 6.4.1.1 Les titres délivrés par les HES
- 6.4.1.2 Les titres délivrés par les HES - exemples
- 6.4.2 Le mandat des hautes écoles spécialisées
- 6.4.3 Les hautes écoles spécialisées suisses
- 6.4.4 Les domaines d'études dans les hautes écoles spécialisées suisses
- 6.4.5 Les hautes écoles pédagogiques

### **6.5 La formation continue**

- 6.5.1 Les trois domaines de la formation continue
- 6.5.1.1 Les trois domaines de la formation continue
- 6.5.1.2 Notions  
La formation continue en tant que formation non formelle
- 6.5.1.3 Principes

### **6.6 La formation continue modulaire**

- 6.6.1 L'idée du système de formation modulaire
- 6.6.2 Les éléments du système modulaire

## **7. La formation professionnelle en Suisse. Faits et chiffres**

La documentation FORMATION PROFESSIONNELLE est complétée par les illustrations figurant dans la brochure «La formation professionnelle en Suisse. Faits et chiffres» éditée par le SEFRI et actualisée chaque année. La documentation compte ainsi près de 40 graphiques supplémentaires.

Davantage d'informations: [www.fz.berufsbildung.ch/dyn/5754.aspx](http://www.fz.berufsbildung.ch/dyn/5754.aspx)